Monsieur David AMIEL, ministre de l'Action et des Comptes publics, chargé de la Fonction publique
Madame Françoise GATEL, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation
Monsieur Jean-Pierre FARANDOU, ministre du Travail et des Solidarités

Paris, le 25/11/2026

Référence : SAT – DA.FG.JPF / 2026.11.25

Objet : Préavis de grève pour le mardi 1er décembre 2026 relatif aux mesures salariales dans la fonction publique et les branches professionnelles du secteur privé relevant de notre champ fédéral.

Dossier suivi par :
Hicham BENYOUSSEF
Tél 01 56 41 52 82
hbenyoussef@interco.cfdt.fr

Madame et Messieurs les Ministres,

Conformément aux dispositions légales relatives au dépôt des préavis de grève, **la Fédération Interco CFDT vous informe qu'elle appelle l'ensemble des personnels relevant de son champ de syndicalisation à cesser le travail le mardi 1er décembre 2026.**

Malgré plusieurs semaines de rencontres et de négociations entre la CFDT et le gouvernement, force est de constater qu'aucune perspective sérieuse de mesures salariales urgentes n'est envisagée pour 2027 à destination des agents publics. Face à ce blocage, notre Fédération réaffirme l'exigence de mesures salariales générales bénéficiant à l'ensemble des agents publics, quel que soit leur statut, ainsi que l'ouverture de véritables négociations sur les grilles indiciaires afin de restaurer des perspectives de carrière, et l'instauration de négociations annuelles obligatoires sur les salaires dans la fonction publique.

Cette mobilisation du 1er décembre, outre les agents de la Fonction publique territoriale et des ministères relevant de notre champ fédéral (ministères de l'Intérieur et des Outre-mer, de la Justice, de la Santé et des Solidarités, de l'Europe et des Affaires étrangères), elle concerne également les salariés des branches professionnelles privées relevant de notre périmètre fédéral, à savoir les entreprises de l'eau et de l'assainissement, le secteur funéraire ainsi que le secteur privé du logement social.

En effet, à l'issue de la conférence sociale, dès le 9 novembre dernier, la CFDT a adressé des courriers officiels aux fédérations patronales des branches affichant des niveaux de salaires inférieurs au Smic, ou rattrapés par celui-ci, afin d'obtenir l'ouverture rapide de négociations sur les grilles salariales, les classifications et la mixité des métiers.

FÉDÉRATION INTERCO CFDT
47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
Tél +33 (0)1 56 41 52 52
interco@cfdt.fr
INTERCO.CFDT.FR

La fédération Interco CFDT regroupe l'ensemble des syndicats CFDT de la fonction publique territoriale, des offices publics de l'habitat, des services publics concédés, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 107 syndicats totalisant 72 000 adhérents.

Alors que l'échéance du 15 décembre conditionnant les allègements de cotisations sociales approche, la mobilisation des salariées et des salariés demeure indispensable pour obtenir l'engagement effectif de ces négociations dans l'ensemble des branches concernées.

En conséquence, le présent préavis de grève couvre l'ensemble des agentes et des agents publics ainsi que les salariées et les salariés des branches précitées, pour la journée du mardi 1er décembre 2026 de 0h à 24h, y compris les personnels travaillant en cycles ou en horaires décalés dont la prise ou la fin de service intervient durant cette période.

Pendant toute la durée de ce préavis, la Fédération Interco CFDT participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir conformément à l'article L. 2512-2 du Code du travail.

Nous vous prions d'agréer, Madame et Messieurs les Ministres, l'assurance de notre considération respectueuse.

Samir AIT TAYEB

Secrétaire général
Fédération CFDT Interco



FÉDÉRATION INTERCO CFDT

47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
Tél +33 (0)1 56 41 52 52
interco@cfdt.fr

La fédération Interco CFDT regroupe l'ensemble des syndicats CFDT de la fonction publique territoriale, des offices publics de l'habitat, des services publics concédés, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 107 syndicats totalisant 72 000 adhérents.